

**LETTRE AUX PORTEURS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT « UFF VALEURS PME »,
Code ISIN Part M : FR0014003406 - Part A : FR0011654953 - Part N : FR001400OYJ1 –
Part CT : FR001400UWE3
DIFFUSION VIA EUROCLEAR**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs du FCP « UFF VALEURS PME » et nous vous remercions pour votre confiance.

Quels changements vont intervenir sur votre FCP ?

Par la présente, nous vous informons de la décision de la Société de gestion, Myria Asset Management, de reprendre la gestion financière du fonds précédemment déléguée à la Société de gestion « La Financière de l'Échiquier », à compter du 16 février 2026.

D'autre part, nous vous informons que des modifications seront apportées à la documentation légale de votre Fonds :

- Modification de la dénomination de votre fonds de « UFF Valeurs PME » à « UFF Actions Souveraineté Européenne » ;
- Modification de l'objectif de gestion
- Modification de l'indicateur de référence

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre Fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Pour plus de détails sur les changements qui seront apportés au Fonds, nous vous invitons à consulter la section « *Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?* » ci-dessous.

Quand cette opération interviendra-elle ?

Ces modifications entreront en vigueur le **16 février 2026**.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement/risque : Non
- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais: Non
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non Significative¹



Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Cette opération n'a pas d'impact sur votre fiscalité.

Quelles sont les principales différences entre le FCP dont vous détenez des parts actuellement et le futur FCP ?

Voici les principales différences entre votre FCP et votre futur FCP :

	Avant	Après
Acteurs intervenant sur le FCP		
Déléataire de la gestion financière	La Financière de l'Echiquier.	Néant
Régime juridique et politique d'investissement		
Objectif de gestion	Fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes de petites et moyennes capitalisations boursières	Le fonds a pour objectif, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans minimum, de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice composite en investissant dans des actions de sociétés européennes qui contribuent à la Souveraineté européenne
Indicateur de référence	MSCI Europe Mid cap Net TR	Indice composite: 40% Bloomberg Eurozone Developed Markets Mid Cap Net Return Index 40% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large Cap Net Return Index 20% Bloomberg Europe DM ex Eurozone Large & Mid Cap Net Return Index EUR

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Modification du profil de risque		
Evolution de l'exposition à une catégorie de risque	Liste avec les fourchettes d'exposition	
	Risque lié à l'investissement en actions de grandes capitalisations (0% - 50%)	Risque lié à l'investissement en actions de grandes capitalisations (0% - 100%)
Informations pratiques		
Dénomination	UFF VALEURS PME	UFF ACTIONS SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE

Il est à noter que ces modifications ne sont pas soumises à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous invitons à prendre connaissance du document d'informations clé (« DIC ») du fonds disponible sur les sites internet : www.uff.net , www.myria-am.com et à consulter les différents reportings et rapports en ligne.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur la présente opération, vous êtes invités à prendre contact avec votre conseiller, qui se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre BISMUTH
Directeur Général